

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 AVRIL 2021  
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

## A L'ORDRE DU JOUR :

Lecture du compte rendu de la séance du 25 février 2021 : adopté à l'unanimité

### APPROBATION COMPTES DE GESTION 2020

Budget principal : adopté à l'unanimité

Budget TVA : adopté à l'unanimité

### APPROBATION COMPTES ADMINISTRATIF 2020

Budget principal : adopté à l'unanimité

Budget TVA : adopté à l'unanimité

### AFFECTATION DU RESULTAT

Budget principal : le solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020 est de -112 665.46 €, le résultat de fonctionnement à affecter est de 111 011.47 €

Budget TVA : le solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020 est de - 26 732.79 €, le résultat de fonctionnement à affecter est néant

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts pour l'année 2021.

Les taux restent inchangés :

- Taxe foncier bâti : 38.15 %
- Taxe foncier non bâti : 53.93 %

Les parts communale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes en compensation de la perte de la taxe d'habitation.

La commune n'a appliqué aucune augmentation des taux.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

#### BUDGET PRINCIPAL

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 683 888,00 € et en section d'investissement à la somme de 332 765,00 €.

#### BUDGET TVA

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 159 250,00 € et en section d'investissement à la somme de 701 220,00 €

### ATELIER DE MUSIQUE – ANALYSE DES OFFRES

Monsieur le Maire présente le tableau du résultat de l'analyse des offres établi par le cabinet d'architectes SPIRALE, après renégociation. Tous les lots sont attribués, sauf le lot n°5 – serrurerie métallerie qui est à relancer.

Le montant hors taxe avant négociations est de 500 973,62 € - après négociation de 414 062.25 €.

### **CONVENTION « PETITES VILLES DE DEMAIN »**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention d'adhésion « Petites Villes de Demain » établie entre l'Etat et la commune, pour la revitalisation des centres bourgs. Avis favorable.

### **ACQUISITION PLATEFORME DE PIERRE BLANCHE**

Le conseil municipal décide d'acquérir la plateforme de « Pierre Blanche » au service de l'Etat pour la somme de 10 000 € environ.

Une partie du terrain sera cédée au Conseil Départemental pour son aire de covoiturage, une autre partie louée à l'entreprise EUROVIA pour la somme de 350 € mensuellement et le restant sera éventuellement vendu à des porteurs de projets.

### **RENOUVELLEMENT « ACHAT ELECTRICITE » SDEC**

Les contrats « Achat Electricité » arrivent à échéance au 31 décembre 2022. Le renouvellement de cette opération groupée lancée par le groupement départemental d'Energie Electrique de Gironde pour trois ans à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2023 permet de bénéficier d'une démarche mutualisée. Avis favorable pour contractualiser avec le SDEC.

### **Questions diverses**

- Lecture du courrier de Monsieur RICARD – Studio Premier demandant une nouvelle exonération pour les mois octobre et novembre – covid- à l'unanimité réponse négative
- Lotissement des Côtes : un projet de reprise de la compétence lotissements pour les lots restants sera mené.
- Projet d'Aménagement d'une cuisine centrale à la place de « Léguméa » (une étude est en cours pour recensement des besoins sur le territoire).
- Construction bâtiment Foot en salle va commencer en fin de mois.
- Etude réseau chauffage au bois (voir le dossier en cours avec la commission des travaux).
- Honoraires « Auberge l'Alzire » 3 bureaux d'architecte ont été consultés, seul 1 a répondu.
- Installation d'un psychologue au rez de chaussée de la maison médicale à compter du 01<sup>er</sup> juin.
- Convention extension réseau éclairage public la Roussille (ATULAM) avis favorable.
- Boucherie : Monsieur DUBOIS demande une diminution des loyers, dans l'attente d'une éventuelle reprise.

Séance levée à 21 h 25

Le Maire  
Vincent TURPINAT

